



181
SEPTEMBRE 2024

Vivre à VILLEBON

UNE RENTRÉE
BIEN PRÉPARÉE



BUDGET PARTICIPATIF
ÉCOLOGIQUE
DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

4 PROJETS

RÉALISÉS À VILLEBON
→ Toutes les infos
en page 26



4

Saison culturelle
2024-2025



8

Les CM2 fin prêts
pour le collège



18

Grand Angle :
une rentrée bien préparée

Sommaire

3	Édito	22	Vu à Villebon
4	Zoom sur	24	Sortons
6	En bref	26	Ma ville durable
8	Quoi de neuf	28	Vie associative
16	J'ai une question	31	Notre histoire
17	Vie pratique	32	Expressions
18	Grand Angle	34	Carnet



Nos publications
sont consultables sur
www.villebon-sur-yvette.fr

- Suivez notre page **Facebook**
- Consultez nos publications en ligne sur **Calaméo**
- Visionnez nos vidéos sur **YouTube**



Magazine imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement. Magazine édité par la Mairie de Villebon-sur-Yvette - Service Communication Hôtel de Ville - Place Gérard-Nevers 91140 Villebon-sur-Yvette - Tél. 01 69 93 49 00 - votremairie@villebon-sur-yvette.fr - www.villebon-sur-yvette.fr • Directeur de la publication : Romain Millard • Comité de rédaction : Isabelle Morisse, Camille Sourbet, Ananda Lenfant • Photos : Mairie de Villebon-sur-Yvette, Adobe Stock, Le Temps des Cerises, CIE Monde à part, Olivier Padre • Couverture : Rentrée scolaire à l'école Andersen • Impression : Imprimerie Desbouis Grésil • Tirage : 6 100 ex. • Création graphique et mise en pages : Solène Ouevray - Certification ISO 14001. Les articles de la vie associative et la libre expression sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.



Victor Da Silva, aux côtés de Karine Lorin, Conseillère municipale déléguée à la restauration scolaire et aux centres de loisirs, assiste à la chasse aux oeufs "Les J'oeufs olympiques" du Centre de Loisirs.

Édito

Chères Villebonnaises, chers Villebonnais,
L'Été 2024 restera gravé dans nos mémoires.

À défaut d'avoir été submergés par la chaleur en région parisienne, nos cœurs et esprits l'auront été par l'émotion.

La « Seine olympique » qui a marqué l'ouverture des jeux olympiques d'Été Paris 2024, aura permis, s'il en était encore besoin, de mettre la France et ses nombreux atouts en avant aux yeux du monde entier. Au-delà de toute polémique qui aurait pu marquer cette cérémonie, je veux garder en mémoire son caractère grandiose qui a fédéré toute une nation et galvanisé nos sportifs français qui ont brillé par leur talent et leur détermination. Leurs performances exceptionnelles ont fait la fierté de toute une nation, renforçant notre sentiment d'unité nationale.

Alors que nous entamons le démarrage d'un nouveau cycle et d'une nouvelle année scolaire, nous pouvons nous inspirer de l'esprit olympique qui valorise l'excellence, le respect et l'amitié. Ces valeurs nous guideront tout au long de cette rentrée que nous avons minutieusement préparée pour qu'elle soit aussi sereine que possible. Nous avons mis en place diverses initiatives pour assurer un cadre optimal d'apprentissage et de développement pour tous nos jeunes Villebonnais.

La rentrée sera également l'occasion de nous retrouver pour partager ces moments de fierté, mais également pour échanger sur les sujets locaux qui vous intéressent. Cette année, j'ai souhaité vous proposer une réunion publique dédiée à un sujet qui préoccupe nombre d'entre nous : la fibre optique. Au-delà de ce sujet, je viendrai accompagné d'élus à votre rencontre pour des réunions de proximité au plus proche de chez vous.

Que cette rentrée soit l'occasion pour chacun de poursuivre ses objectifs avec la même détermination que nos athlètes et de contribuer à notre commune avec enthousiasme et solidarité.

*Ensemble, continuons à bâtir
un environnement accueillant et
stimulant pour tous. Je vous souhaite
à tous une excellente rentrée 2024.*

Victor Da Silva
Maire de Villebon-sur-Yvette



SAISON CULTURELLE 2024 - 2025

Danse, théâtre, mais aussi spectacles et concerts : comme chaque année, le Centre Culturel Jacques-Brel vous donne rendez-vous pour une saison culturelle haute en couleurs.

| Du 20 au 22 septembre

Fêtes de la Saint-Côme et Saint-Damien

Traditionnelle retraite aux flambeaux, paëlla, concert 100 % Goldman, mur d'escalade et autres animations pour jouer en famille... Retrouvons-nous pour partager un week-end de fête !

| Samedi 16 novembre - 20h30

Tarif unique : 12 €

Julie Zenatti, « Des chansons, des souvenirs et des amis »

L'inoubliable Fleur-de-Lys de la comédie musicale Notre-Dame de Paris revient en musique sur ses 20 ans de carrière : 20 ans d'amour, 20 ans de souvenirs, de scène, avec la musique comme un souvenir que l'on partage encore et encore, la bande originale de nos vies.



| Dimanche 1^{er} décembre - 17 h

« Confidences d'un illusionniste » par Rémi Larrousse

Tarif unique : 12 €

Pour la première fois, le mentaliste et illusionniste Rémi Larrousse lève le voile sur les coulisses de sa discipline. En se livrant à quelques confidences sur la mécanique de la magie, il nous révèle les illusions qui guident nos vies : nos certitudes, notre attention, nos choix, nos souvenirs... Autant d'occasions de se laisser leurrer par notre propre esprit.

| **Dimanche 19 janvier 2025 - 16 h**

« **Mes copains d'abord** » (théâtre de boulevard)

Placée sous le signe de l'amitié, la nouvelle pièce de Pascal Rocher et Joseph Gallet aborde l'évolution des relations dans une bande de potes au fil des années, leurs non-dits, leurs cachotteries, leurs jalousies... Le tout dans un appartement connecté qui va leur donner du fil à retordre. Rires et émotions garantis !

Tarif unique : 12 €



| **Du 8 au 16 février 2025 (10 concerts)**

« **Génération Zicos** »

La troupe des Zicos pose ses valises à Villebon pour une série de concerts flamboyants. 13 musiciens, 31 artistes, costumes, décors, chorégraphies et bien entendu des tubes musicaux de tous styles : Dua Lipa, Patricia Kaas, The Police, Eddy Mitchell, Kyo, France Gall, Dalida... et bien d'autres !

Concert au profit de l'Association de Recherche Contre les Tumeurs Cérébrales.

20 € le week-end, 15 € en semaine



| **Dimanche 9 mars 2025 - 16 h**

« **Roméo et Juliette** » (danse classique)

L'histoire d'amour la plus célèbre de William Shakespeare interprétée par le **Grand Ballet de Kiev** : cela donne une chorégraphie où faste, violence et beauté se mêlent pour restituer la passion de cette tragédie des amants de Vérone.

Plein tarif : 27 €, tarif préférentiel : 16 €



| **Vendredi 28 mars 2025 - 21 h**

Sandrine Alexi « imite toutes les femmes »
(one woman show, humour et chansons)

Chantal Ladesou, Blanche Gardin, Véronique Sanson, Angèle, Marine Le Pen, Léa Salamé, Céline Dion, Jane Birkin... Dans le cadre du mois de mars dédié aux droits des femmes, la voix féminine des Guignols de l'info mêle sketches, parodies et chansons à travers les voix, les manies et les tics de femmes célèbres.

Plein tarif : 27 €, tarif préférentiel : 16 €



| **Dimanche 6 avril 2025 - 16 h**

Tarif unique : 12 €

« **Une soirée chez Offenbach** » (opéra-bouffe)

Véritable voyage lyrique, drôle et musical, ce spectacle vous fera (re)découvrir les airs à succès du célèbre Jacques Offenbach interprétés par quatre solistes de renom. Pour cette représentation, le Théâtre du Petit Monde s'associe avec le Chœur Josquin-des-Prés pour vous offrir une représentation avec plus de 50 artistes sur scène. Rendez-vous pour une soirée familiale et déjantée !



Murder Party, Festival du conte, Villebon fête l'été...
Retrouvez tous les événements de la Ville dans l'Agenda !

RÉSERVATIONS

CENTRE CULTUREL JACQUES-BREL

Tél. 01 69 93 49 21
ccjb@villebon-sur-yvette.fr
**Ouverture de la billetterie
le 9 septembre**

En bref

PLUS DE 80 ASSOCIATIONS VILLEBONNAISES

C'est la rentrée, l'occasion de s'engager auprès d'une association. Qu'elle soit sportive, solidaire, artistique ou portée sur l'environnement, intégrer une association c'est avant tout rejoindre une aventure humaine à partager à plusieurs. À l'image de nombreux Villebonnais acteurs et bénévoles, contribuez au dynamisme de notre Ville.



Rencontrez les associations le samedi 7 septembre de 14 h à 18 h au Centre Sportif Saint-Exupéry lors du forum des associations.



Retrouvez l'annuaire numérique des associations sur le site de la Ville.



30

C'est le nombre de disciplines instrumentales et d'ateliers proposés par le Conservatoire municipal Erik-Satie.

Individuellement ou en groupe, jeunes enfants, collégiens ou adultes... Tout le monde y trouve son compte ! Les inscriptions se feront à partir du mercredi 4 septembre à 10 h au Conservatoire. Rendez-vous également au forum des associations le 7 septembre au Centre Sportif Saint-Exupéry.

Printemps des poètes

Grâce, c'est le thème de l'édition 2024 du Printemps des poètes. Il s'agit également du titre du poème composé par les résidents de l'Ehpad Geneviève-de-Gaulle-Anthonioz qui a remporté un prix pour leur première participation au concours de poésie organisé par la Médiathèque municipale !

Grâce

Grâce à l'éducation et à l'amour de nos parents, nous vivons en harmonie

Grâce à nos enseignants, nous avons eu une ouverture d'esprit

Grâce à la vie associative, nous avons acquis l'amitié et la solidarité

Grâce à notre vie commune, nous découvrons des affinités et des entraides

Grâce à nos aînés, nous avons appris à être résilient

Grâce aux personnels de l'établissement, nous vivons en bonne entente

Grâce à des hommes et des femmes de valeurs, nous vivons dans un pays de liberté

Bernard, Christian, Ginette, Josette, Michelle, Patrick, Régine, Roger et Roseline

« VILLEBON DE DEMAIN »

Peut-être avez-vous remarqué cette grande fresque colorée en face du collège Jules-Verne ? Arbres fruitiers, faune sauvage et domestique, résidences et maisons, panneaux solaires et différents types d'habitats... Les élèves d'une classe de 5^{ème} ont dessiné leur vision du Villebon de demain. L'artiste Louis Lambert, alias 3TTMAN, s'est ensuite inspiré de ces dessins pour créer sa proposition artistique qui habille la palissade du chantier en cours.

« À la fois illustrative et colorée, ma proposition se veut ludique, regorgeant de symboles que le spectateur peut s'amuser à découvrir ». Louis Lambert (3TTMAN)



UN NUMÉRO UNIQUE POUR LES AIDANTS DE L'ESSONNE

Vous êtes aidant ? Vous (ou l'un de vos proches) êtes malade, en situation de handicap et/ou en perte d'autonomie ? L'Association Espace Singulier facilite votre parcours de vie. Accompagner aux rendez-vous médicaux, mettre en relation avec des professionnels, aider dans les démarches, accorder des temps de répit aux aidants... L'association coordonne trois relais innovants et complémentaires ainsi qu'un tiers-lieu ouvert à toutes et tous : Chez Eva, à Massy.

Envie de devenir bénévole ? Rejoignez un réseau de 100 personnes sur toute l'Essonne.

→ Tél. n° vert 0805 38 14 14
contact@espacesingulier.org
Du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h.

UNE NOUVELLE DERMATOLOGUE À LA MAISON DE SANTÉ



Une dermatologue s'est installée à la Maison de santé Madeleine-Brès, aux côtés des deux médecins généralistes, d'une gynécologue, d'une orthophoniste et d'un cabinet composé de trois infirmières.

La Docteure Bénédicte Blum-Hatt s'est établie au 2 rue du Viaduc à Villebon-sur-Yvette depuis juillet.

Prenez rendez-vous sur [doctolib.fr](https://www.doctolib.fr)

NUISANCES AÉRIENNES

FAITES INSONORISER VOTRE LOGEMENT

En Île-de-France, environ 36 000 logements impactés par les nuisances aériennes sont éligibles à des aides d'insonorisation. C'est peut-être le cas du vôtre. Géré par le Groupe Aéroports de Paris et financé par la taxe sur les Nuisances Sonores Aériennes, le dispositif a pour but de mieux isoler phoniquement les logements et contribue à améliorer leur confort thermique.

→ Vérifiez votre éligibilité au programme sur www.aideinsono.fr ou contactez le n° vert 0805 38 36 88 de 9 h à 13 h (service et appel gratuit).

Plus d'informations sur le site de la Ville.



Quoi? de neuf?

LES CM2 FIN PRÊTS POUR LE COLLÈGE

La rentrée en 6^{ème} constitue une étape importante dans le parcours scolaire d'un écolier. La Ville les accompagne en proposant plusieurs actions et ateliers qui s'avèreront utiles dans leur futur.

Les 11 et 14 juin derniers, le Maire a été à la rencontre des élèves de CM2 de chaque école pour leur remettre tout le nécessaire de rentrée. Diplôme des gestes qui sauvent, permis vélo (sans oublier le brassard réfléchissant pour être visibles sur leur deux-roues) et calculatrice en poche, les CM2 sont prêts à prendre leur envol vers le collège !

PERMIS VÉLO : 100 % DE RÉUSSITE

Comme chaque année, les écoliers de CM2 ont eu l'opportunité de passer leur permis vélo. Ces ateliers permettent de rappeler les règles de sécurité routière.

9 sessions ont été réalisées entre mai et juin. Casque sur la tête, pieds sur les pédales, les élèves se sont avancés sur le parcours balisé. Panneaux stop, priorité à droite, marquage au sol... Tant de règles à connaître et à respecter pour s'élancer sur la route en toute sécurité. Accompagnés par un éducateur sportif de la Ville et de deux agents de la Police municipale, les enfants ont pu prendre leurs marques en douceur. Preuve de leur investissement, les 150 élèves formés ont tous obtenu leur permis vélo.



UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE LA SÉCURITÉ

Au cours du mois de mai, la Protection civile s'est déplacée dans les différentes écoles pour dispenser la formation GQS : Gestes Qui Sauvent, financée par la Commune et la Caisse des écoles. Conduite à tenir pour mettre une personne en sécurité après un accident, rappel des numéros d'urgence, procédure pour transmettre une alerte correcte aux secours, réanimation cardio-pulmonaire et position latérale de sécurité étaient au programme.

PRÊTS À CALCULER !

Pour marquer le symbolique passage au collège, chaque enfant de CM2 a reçu une calculatrice. Cette opération permettra d'alléger la liste des fournitures des élèves à acheter en vue de la rentrée et d'appréhender leurs nouveaux cours scientifiques avec sérénité.

Bonne rentrée à tous les collégiens !

👉 J'ai hâte de pouvoir essayer ma nouvelle calculatrice au collège ! Nous allons apprendre des choses plus compliquées avec de nouveaux professeurs. Je suis à la fois stressée et impatiente ! 👈

Clara, 10 ans



Les jeunes du CMJ animent des ateliers autour du handicap lors de Cap sur Olympie le samedi 25 mai

“ Nous travaillons à favoriser la citoyenneté des jeunes Villebonnais à travers différents modes d'expression. ”

Mohamed Dehbi
Adjoint au Maire délégué à la jeunesse
et à la prévention spécialisée



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : L'HEURE DU BILAN

Animation ramassage des déchets, sensibilisation au handicap, installation d'un hôtel à insectes... Les jeunes élus du CMJ n'ont pas chômé durant leurs deux années de mandature ! Alors que de nouvelles élections se préparent pour la rentrée, découvrez le bilan de leurs actions.

Ils ont entre 10 et 15 ans et contribuent par leurs actions à l'amélioration de la vie de la Commune. Tous les 2 ans, une campagne électorale est organisée dans les écoles pour élire les titulaires qui composeront le prochain CMJ. Une fois élus, les jeunes conseillers municipaux sont répartis en deux commissions : Affaires sociales & citoyennes et Environnement, cadre de vie & accessibilité.

Afin de renouveler l'équipe et prolonger (pour ceux qui le souhaitent) leur mandat, des élections se tiendront au mois d'octobre. Tous les élèves des classes de CM2 pourront se présenter. Dans un second temps et en fonction des places restantes, les candidatures seront ouvertes aux collégiens.

DES PROJETS PLEIN LA TÊTE

Durant ces deux années de mandature 2022-2024, les jeunes se sont largement investis pour mettre en place de nombreux projets :

- création d'affiches sur les éco-gestes, affichées dans les écoles et au Centre de Loisirs,
- fabrication et installation d'une maison à insectes rue des Jonquilles, au niveau du jardin partagé,
- actions de sensibilisation au handicap lors des grands événements organisés par la Ville : ateliers sur le handi-sport et sur les déplacements quotidiens en fauteuils ou avec une canne,
- mise en place d'animations de nettoyage des bords de l'Yvette,
- renouvellement de la sensibilisation aux stationnements gênants.

NOUVEAUTÉ 2024

la mise en place du budget participatif des jeunes

Compris dans une enveloppe de 5 000 €, les projets proposés devaient être en lien avec le Plan Climat de la Ville.

→ Toutes les infos en page 15



JEUNES PARENTS, PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE, PENSEZ AU RELAIS PETITE ENFANCE !

**Vous venez d'avoir un enfant et avez des questions sur les différents modes d'accueil ?
Vous êtes assistant maternel et avez envie de vous entourer professionnellement ?
Le Relais Petite Enfance (RPE) intercommunal du Moulin vous accompagne dans vos démarches et questionnements.**

CHOISIR UN MODE DE GARDE QUI VOUS CORRESPOND

Regroupant trois communes (Villebon, Champlan et Villejust), le RPE centralise les informations sur les différents modes de garde proposés sur le territoire. Lieu d'écoute, d'information et de rencontres, il reçoit les familles sur rendez-vous. Mode d'accueil collectif ou individuel, embauche d'une assistante maternelle mais aussi rencontres avec des professionnels : entourez-vous pour cette nouvelle aventure !

SE RENCONTRER ENTRE PROFESSIONNELS

Le RPE accompagne les assistants maternels indépendants dans leurs pratiques professionnelles. Soutien à la formation, ateliers collectifs à destination des enfants, espaces partagés d'éveil à la découverte de jeux et activités... Développez votre action grâce au collectif et réinvestissez ces connaissances à domicile.

Entièrement gratuit pour les usagers, l'ensemble des prestations proposées est pris en charge par les trois communes de Champlan, Villebon-sur-Yvette et Villejust, avec l'aide de la Caisse d'Allocations Familiales.

INFORMATIONS

Tél. 06 74 96 75 23
rpe@villebon-sur-yvette.fr

À destination des parents ou des professionnels, les accueils individuels se font sur rendez-vous uniquement.



SOIRÉE DE LA JEUNESSE

Jeunes Villebonnais : la Ville vous convie le 11 octobre à 19 h au Centre Culturel Jacques-Brel pour faire la fête.

La soirée s'organisera en 2 temps.

✦ À 19 h, les bacheliers sont à l'honneur. Venez célébrer la fin de votre parcours de lycéens !

✦ Pour la suite de la soirée, place à la musique et à la danse. Un DJ animera la fête ouverte à tous les jeunes de la 4^{ème} à la Terminale.

Musique, animations... Un programme festif vous attend !

**Inscriptions jusqu'au
20 septembre au PIJ**

INFORMATIONS

Tél. 01 69 93 49 23
pij@villebon-sur-yvette.fr



DÉCHETS VÉGÉTAUX : LES BACS VONT REMPLACER LES SACS !

Branches, herbe tondue, feuilles mortes, fleurs séchées... Les déchets végétaux sont maintenant à placer dans des bacs. La Ville et le Siom répondent à toutes vos questions sur le sujet.

Au Printemps, le Siom annonçait le changement de mode de collecte des végétaux, passant des sacs en papier aux bacs. Motivée par des raisons écologiques, économiques et de santé des agents, la conteneurisation des déchets verts est imminente. Pas besoin de vous inscrire ni même de revoir votre organisation : du 5 au 12 décembre 2024, vous recevrez directement votre bac à déchets verts. Les jours et la fréquence de collecte restent les mêmes.

POURQUOI CE CHANGEMENT ?

EN HAUTE SAISON, LE RAMASSAGE HEBDOMADAIRE SUFFIRA-T-IL PAR RAPPORT À LA QUANTITÉ DE DÉCHETS VERTS DE CERTAINS FOYERS ?

Un bac de 240 L sera attribué à chaque pavillon, soit l'équivalent de 6 sacs en papier. À côté du bac, vous pouvez déposer les branches rangées en fagots réguliers et encordés avec de la ficelle naturelle. La déchèterie de Villejust permet aussi d'évacuer le surplus.

VALORISER ET RÉDUIRE VOS VÉGÉTAUX

Avant de jeter vos végétaux, de nombreuses solutions existent pour réduire le volume des déchets.

→ **Le broyage** : récupérez le broyat issu de vos déchets et utilisez-le pour nourrir/protéger vos sols.

→ **La tonte sans ramassage** : couvrez votre sol de matière minérale ou organique comme l'herbe tondue et protégez ainsi votre pelouse des fortes chaleurs et du gel.

→ **Le choix des espèces végétales** : diversifiez les espèces dans vos extérieurs et favorisez celles qui permettent de limiter l'entretien de votre jardin.

→ **La tonte et la taille raisonnées/différenciées** : réalisez des économies d'eau et réduisez la quantité de déchets végétaux en privilégiant une gestion raisonnée de votre jardin.

→ **Le compost** : les déchets végétaux peuvent être valorisés en compost. Participez à la formation organisée par le Siom, puis équipez-vous d'un composteur.

D'UN POINT DE VUE ÉCOLOGIQUE, UN BAC EN PLASTIQUE VAUT-IL MIEUX QUE DES SACS EN PAPIER RECYCLÉS ET RECYCLABLES OU COMPOSTABLES ?

Un bac en plastique a une durée de vie de 10 ans, il constitue une solution pérenne. Les sacs en papier sont par définition jetables et non réutilisables. Ils doivent être produits chaque année en grande quantité. L'impact environnemental dû à leur production n'est pas négligeable.

LES SACS HABITUELS EN PAPIER SERONT-ILS TOUT DE MÊME RAMASSÉS ?

Oui, une période de transition est mise en place durant laquelle les sacs seront collectés en même temps que les bacs afin de vous permettre d'écouler votre stock. À partir du 31 mars 2025, les sacs ne seront plus acceptés.

siom.fr

Tél. 01 64 53 30 00

Application siomDirect

N° vert 0 800 746 540



Vous ne voulez pas recevoir de bac ?
Vous avez besoin d'un bac plus petit ? Vous logez en rez-de-jardin d'un habitat collectif et souhaitez faire une demande ?

RDV sur siom.fr et inscrivez vos requêtes sur le formulaire dédié.

UNE RENTRÉE SOUS LE SIGNE DE LA SOLIDARITÉ

Toute l'année, la Ville s'engage dans le maintien du bien-être mental et physique des personnes âgées et coordonne des actions pour les accompagner.

GARDER SON AUTONOMIE AVEC LA RPA ALPHONSE-DAUDET

En cette rentrée, de nouvelles places sont disponibles à la Résidence autonomie Alphonse-Daudet. Dédié aux personnes âgées, ce lieu regroupe 60 appartements indépendants de type F1 et F2 à loyer modéré. Située en plein centre-ville, la Résidence bénéficie de la proximité des commerces, des administrations et de la promenade de l'Yvette.

→ Indépendance

L'autonomie étant de mise, les locataires peuvent recevoir leurs proches à leur convenance, sans contrainte horaire et préparer librement leurs repas dans leur appartement. Au rez-de-chaussée de la Résidence, un restaurant de 120 places accueille les résidents du lundi au vendredi le midi s'ils le souhaitent, mais aussi leurs invités et les retraités qui voudraient venir y passer un moment de convivialité.

→ Convivialité

Ateliers créatifs, loto, animations musicales, médiation animale, rencontres intergénérationnelles, repas à thème tous les deux mois... Le personnel de la Résidence met tout en œuvre pour créer du lien entre les résidents. Leur emploi du temps est bien rempli !

→ Sécurité

Une présence est assurée 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et le dispositif de téléassistance entraîne l'intervention immédiate d'un des gardiens logés sur place.

Accueil des Solidarités

Tél. 01 69 93 49 10

smr@villebon-sur-yvette.fr

LA SEMAINE BLEUE POUR CÉLÉBRER LES RETRAITÉS

Mise en mouvement du corps, animations sportives adaptées, débats, jeux, rencontres intergénérationnelles mais aussi ateliers et conférences... **Du 30 septembre au 4 octobre** la Ville prend part à la semaine bleue, dédiée aux seniors sur la thématique « Bouger ensemble... pour entretenir la flamme ! ». Retrouvez à la rentrée le programme détaillé des animations villebonnaises sur le site de la Ville.



PLU : DERNIÈRE PHASE AVANT L'ADOPTION DÉFINITIVE

— Arrêté lors du Conseil municipal du 27 juin, le PLU de la Commune sera approuvé définitivement au premier trimestre 2025. Nous rentrons maintenant dans la phase finale, avec notamment l'enquête publique. Durant le mois d'octobre, vous pourrez consulter les documents et proposer les modifications qui vous semblent pertinentes.

Traduisant les avis reçus durant les phases de concertation des Villebonnais et des acteurs du territoire, les orientations du futur Plan Local d'Urbanisme pourront être consultées en Mairie. Parmi les principaux changements vous trouverez :

→ **Plus de place à la végétalisation** avec des espaces protégés de nature en ville et un seuil fixé à 40 % minimum d'espace de pleine terre pour toutes nouvelles parcelles aménagées dans la quasi-totalité de la ville.

→ **Protection des bâtiments et des arbres remarquables** identifiés comme des éléments phares du patrimoine bâti et arboricole.

→ **Souplesse concernant les travaux d'extension des particuliers** afin de permettre des adaptations de leur logement.

→ **Conservation des îlots de verdure** afin de limiter la division des jardins et ainsi conserver des îlots de fraîcheur.

→ **Identification des secteurs préférentiels pour la construction de logements sociaux** afin de répondre à l'obligation de la loi SRU fixant leur quotité à 25 % par rapport au parc de résidences principales.

C'EST LE DERNIER MOMENT POUR FAIRE ÉVOLUER LE PROJET DU PLU, EXPRIMEZ-VOUS !

Le commissaire-enquêteur dédié au projet tiendra des permanences durant le mois de l'enquête et pourra vous recevoir. Plus d'informations sont à venir sur le détail du lieu et des jours de permanences.



Consultez les documents et exprimez vos remarques sur le site de la Ville ou en Mairie.



BIEN VIVRE ENSEMBLE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Promenade de l'Yvette, aires de jeux, trottoirs mais aussi règles de bon voisinage... Respecter les espaces que l'on partage participe à la qualité de vie qui est chère à tous les Villebonnais. La Ville met tout en œuvre pour offrir un cadre entretenu et agréable à Villebon : nous comptons aussi sur vous.



NUISANCES SONORES

Musique trop forte, aboiements continus, bruits de pas... Les nuisances sonores peuvent être sources de tensions. Il est nécessaire de respecter la tranquillité des uns et des autres pour ne pas dégrader les relations. Pour rappel, il est préférable de ne pas faire de bruit de 22 h à 7 h du matin. En cas de non-respect, les auteurs pris sur le fait s'exposent à une amende minimum de 68 €. Le saviez-vous ? Le tapage diurne est aussi considéré comme une infraction et peut être répréhensible. Il se caractérise par un bruit long, répété et intense. Télétravail, jeunes enfants, personnes âgées... Faites attention à ceux qui vous entourent !

SALUBRITÉ ET PROPRIÉTÉ

Garder la ville propre, c'est une des missions de la Municipalité. De nombreuses corbeilles de propreté sont installées un peu partout sur le territoire pour vous

permettre d'y jeter vos déchets. Concernant les déjections canines, des distributeurs de sacs sont à votre disposition gratuitement, notamment sur la promenade de l'Yvette. Le Siom organise également des collectes sur rendez-vous pour vos encombrants, afin d'éviter les dépôts sauvages. Pour rappel, il est interdit de déposer des déchets sur la voie publique en dehors des jours de collecte.

QUE FAIRE EN CAS DE LITIGE ?

En cas de différend, courtoisie et respect sont de mise. Le maître mot ? La communication. Faute de consensus, vous pouvez saisir une tierce personne. Le propriétaire de votre logement, le syndic de copropriété, un médiateur ou encore un conciliateur de justice : faire intervenir une personne extérieure au problème peut souvent débloquer la situation.

Si aucune solution viable n'est apportée et que la situation s'aggrave, sollicitez la Police municipale ou la Gendarmerie de Palaiseau.

La bonne entente et le bien vivre ensemble, cela s'entretient. Chaque petit geste effectué a un impact sur ceux qui vous entourent. Vivre en bonne intelligence, c'est l'assurance d'une cohabitation harmonieuse entre tous les Villebonnais !



Police municipale de Villebon
Tél. 01 69 93 49 40 - 06 75 21 57 17
policemunicipale@villebon-sur-yvette.fr

Gendarmerie Nationale de Palaiseau
Tél. 01 60 14 00 34

BUDGET PARTICIPATIF : DÉCOUVREZ LES RÉSULTATS !

Après une phase de vote, les résultats sont tombés : les 5 projets proposés par les Villebonnais seront réalisés dans le cadre du budget participatif de la Commune.

Nouveauté 2024, le budget participatif a permis aux habitants de proposer puis de sélectionner des actions à mettre en place en lien avec le Plan Climat de la Ville. Les cinq projets d'investissement seront menés à bien dans les 12 mois à venir !



1 DES ARBRES NOURRICIERS EN VILLE

Des arbres fruitiers seront plantés dans les différents quartiers de Villebon. Chacun pourra profiter de la cueillette.

2 BOÎTE À DONS : NE JETEZ PLUS, ÉCHANGEZ !

Pour éviter le gaspillage et favoriser le réemploi, une boîte à dons sera installée pour que chacun y dépose ses objets utiles (outils, vaisselle...).

3 RÉCUPÉRER L'EAU DE PLUIE

Un récupérateur d'eau de pluie sera installé aux abords de la Médiathèque afin d'aider à entretenir les plantations de cet espace ouvert à tous.

4 CULTIVONS MALIN

Les espaces de fleurissement communaux verront apparaître des plantes aromatiques, des fruits et des légumes.

5 DES VÉLOS GONFLÉS À BLOC

Afin de favoriser les mobilités douces, des stations de gonflage autonome de pneus de vélos seront installées en ville.

327

votes au 1^{er} budget participatif de la Commune

FOCUS SUR LE BUDGET PARTICIPATIF DU CMJ

5 000 €, c'est l'enveloppe budgétaire attribuée au Conseil Municipal des Jeunes pour la mise en place de leur budget participatif.

Récupérateur d'eau, sensibilisation aux éco-gestes, animation sans voiture, partenariat avec les fleuristes pour récupérer les invendus pour le cimetière... Du 8 au 30 avril, les élèves des classes de CM2 et du collège ont voté pour leur projet préféré.

Avec presque 50 % des voix, c'est l'animation sans voiture qui se démarque ! Elle se mettra en place dès la rentrée avec une matinée de sensibilisation dimanche 22 septembre, rue des Maraîchers.



J'ai une
question

Vous avez des questions à poser à vos élus ?
Ils viennent à votre rencontre ! Victor Da Silva,
Maire de la Commune et les élus vous donnent
rendez-vous dans chaque quartier pour échanger
sur les sujets qui vous tiennent à cœur.



12 lieux, 12 rencontres

Rendez-vous à l'intersection des rues suivantes :

Rue Henri-Dunant/Chemin
Bas de la Plante des Roches
Vendredi 30 août à 18 h

Rue Muller/Rue Girardot
Vendredi 20 septembre
à 18 h

Rue Henri-Dunant/Rue de
Palaiseau
Samedi 31 août à 10 h

Rues de Provence, de
Normandie, de Bretagne
Samedi 28 septembre à 10 h

Place Nicolas-de-Thou
Vendredi 6 septembre à 18 h

Place des Suisses
Samedi 5 octobre à 10 h

Le lavoir/Rue Émile-
Chartier
Vendredi 6 septembre à 19 h

Place Gérard-Nevers
Jeudi 10 octobre à 18 h

Rue du Moulin de la Planche
/Rue du Bas de la Ferme
Vendredi 13 septembre
à 18 h

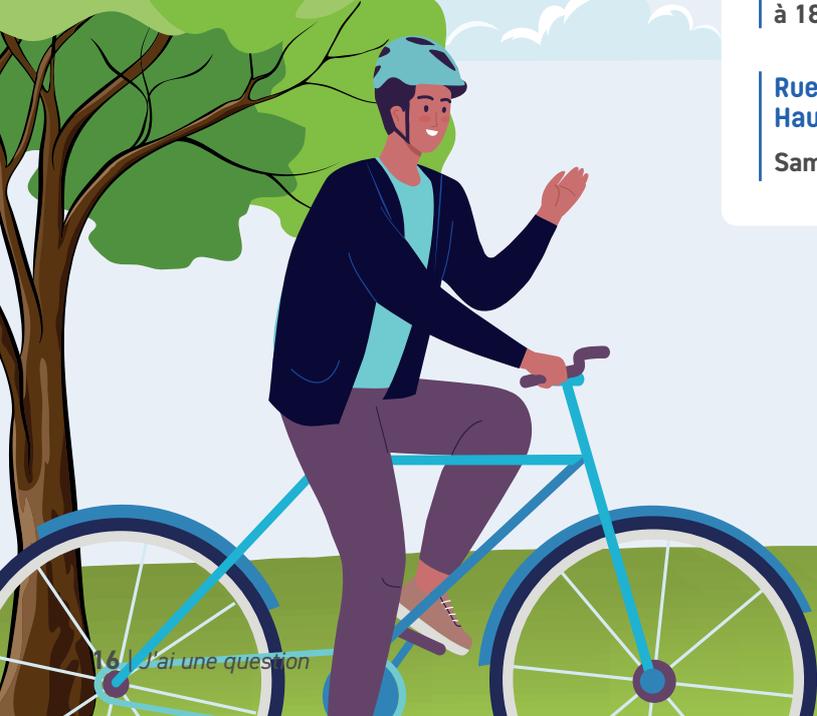
Rue Millet/Rue de Finlande
Samedi 12 octobre à 10 h

Rue des Pivoines/Rue de la
Haute Roche
Samedi 14 septembre à 10 h

Rue des Bouleaux/Police
municipale
Vendredi 18 octobre à 18 h



Echangez
avec
vos élus



Vie pratique



FIBRE OPTIQUE RÉUNION PUBLIQUE

Vous avez des questions concernant le déploiement de la fibre optique à Villebon-sur Yvette ?

Rendez-vous le mardi 17 septembre à 20 h à la MJC Bobby-Lapointe. L'opérateur d'infrastructure, ALTITUDE, y participera.

ACCUEIL DE LA MAIRIE

Tél. 01 69 93 49 00

votremairie@villebon-sur-yvette.fr

FERMETURE DES SERVICES

Au mois de novembre, les services de la Mairie seront fermés :

- ★ **Toussaint** : le vendredi 1^{er} et le samedi 2 novembre. Réouverture le lundi 4 novembre à 8h30.
- ★ **Armistice du 11 novembre 1918** : le lundi 11 novembre. Réouverture le mardi 12 novembre à 8h30.



VOUS N'ÊTES PAS ENCORE MEMBRE ?

**VISITEZ NOTRE CLUB-ENTRÊPÔT
SANS ADHÉSION !**



Rendez-vous au comptoir des adhésions et demandez votre Pass sur présentation d'une pièce d'identité. Le Pass visite est valable pour 2 personnes et ne permet pas l'achat.

DÉJÀ MEMBRE ?

FAITES DÉCOUVRIR COSTCO À VOS AMIS !

PARRAINEZ ET RECEVEZ CHACUN UN CHÈQUE CADEAU DE 10€



Offre réservée aux Villebonnais déjà membres de Costco venant accompagner un filleul au comptoir des adhésions, sur présentation d'un justificatif de domicile.



**CLUB-ENTRÊPÔT COSTCO
VILLEBON-SUR-YVETTE**
3 avenue de Bréhat

Du lundi au vendredi 10h-21h
Samedi 9h-21h
Dimanche 8h-12h

Rejoignez-nous sur
nos réseaux sociaux !



Télécharger l'application Costco
sur votre smartphone !



UNE RENTRÉE BIEN PRÉPARÉE

Un nouvel établissement, de nouveaux professeurs, de nouveaux projets... Pour les enfants, mais aussi les parents, la rentrée scolaire est toujours synonyme de renouvellement.

Outils informatiques adaptés, services dédiés et cours d'écoles végétalisées... La Ville accompagne tous les Villebonnais dans cette étape phare de l'année.



La Ville place la famille au cœur de ses priorités. Elle met tout en œuvre pour favoriser la réussite et l'épanouissement des enfants. Comment ? En leur offrant un cadre de vie, d'éveil et d'apprentissage de haute qualité.

Achat de fournitures et manuels scolaires, loisirs créatifs, sorties éducatives, renouvellement du mobilier... Chaque année, la Commune alloue un budget à l'ensemble des écoles en fonction du nombre d'enfants scolarisés.

Pour les maternelles, elle met un point d'honneur à ce que chaque classe bénéficie de la présence d'un agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem).

« La Ville fait le pari de la jeunesse : une jeunesse citoyenne, sportive, solidaire, sensible à l'écologie et portée sur l'inclusion. Elle se place en partenaire privilégié des acteurs de l'éducation pour accompagner les enfants dans leur épanouissement et réussite scolaire. »

Michèle Boulanger, Adjointe au Maire déléguée à la vie scolaire.

Un temps périscolaire pluriel et adapté

Les temps périscolaires représentent des moments éducatifs à part entière. Accueil pré et post scolaire, temps de restauration, Centre de Loisirs... La Commune s'investit pour proposer à tous les jeunes Villebonnais un service public diversifié et de qualité, adapté à leurs besoins et contribuant à leur développement, leur épanouissement et leur socialisation.

Le dialogue avec les membres de la communauté éducative et les familles est l'une des clés du succès. À chaque moment de transition entre les temps périscolaires et les temps scolaires (8h30, 11h30, 13h30 et 16h30), les équipes municipales communiquent avec l'équipe enseignante pour le plus grand bien-être des enfants.

Le Projet Éducatif Territorial de la Ville regroupe les grandes intentions en matière d'éducation sur le territoire. 5 grands objectifs ont été établis :

- respect du rythme des enfants et des jeunes,
- accessibilité et égalité de traitement sur l'ensemble du territoire villebonnais,
- qualité éducative de l'offre de services permettant l'épanouissement et le développement de l'enfant,
- promotion du vivre ensemble et de la socialisation,
- co-construction de l'offre éducative locale en partenariat avec les acteurs du secteur.

Plus de fraîcheur avec les cours oasis

Dès la rentrée, les élèves de la maternelle de La Roche découvriront leur nouvelle cour oasis, aménagée durant l'été. En 2023, la Ville a acquis un terrain vert dans la continuité de la cour existante afin d'apporter nature et fraîcheur à cet espace. Inscrite dans le Plan Climat de la Commune, en complément du projet « Nature en ville », la végétalisation des cours d'écoles remplit un double objectif :

☆ Environnemental

Créer des îlots de fraîcheur et végétaliser les espaces avec une flore locale.

☆ Éducatif

Transformer la cour d'école en outil pédagogique pour sensibiliser les enfants à la nature et à sa protection.

Répondre aux besoins fondamentaux des enfants : manipuler, observer, explorer.

Après la cour de l'école maternelle des Casseaux en 2023/2024, et celle de La Roche en 2024, l'année à venir sera consacrée à la cour de l'école Charles-Perrault.



Espace de verdure et de fraîcheur dans la nouvelle cour oasis à l'école maternelle de La Roche

L'ÉCOLE EN QUELQUES CHIFFRES*

3

groupes scolaires

840

élèves déjeunant à la cantine

169

enfants inscrits à l'étude

38

classes

133

écoliers bénéficiant du transport scolaire
dont 58 du pédibus

100 %

DES CLASSES ÉLÉMENTAIRES
sont équipées d'un Tableau Numérique Interactif (TNI).

L'objectif ? Créer de l'interaction entre l'enseignant et ses élèves. Grâce au tableau numérique, l'apprentissage devient ludique et fluide. La Ville renouvelle régulièrement le matériel pour que la qualité reste optimale.

*année scolaire 2023/2024

Le saviez-vous ? Afin de limiter les îlots de chaleur, la Ville a installé de grandes ombrières dans la cour de l'école élémentaire de La Roche. Elles permettront de protéger les enfants du soleil et de limiter la chaleur ressentie dans la cour.



Florence, Sophea et Hélène à l'école maternelle Charles-Perrault

PETITS TRAVAUX ET GRAND MÉNAGE

Focus sur les travaux d'Été

Peinture blanche pour réduire la réflexion solaire sur la toiture terrasse de la Médiathèque, remplacement des éclairages par des LED à l'école Andersen et à la Ludothèque, ou encore mise en place d'un nouveau système de gestion des équipements techniques permettant d'optimiser les consommations d'énergie de la Maison de l'Enfance et de la Famille : les services du Centre Technique municipal n'ont pas chômé durant ces deux mois d'Été !

Les grandes vacances sont l'occasion pour la Ville de poursuivre les travaux de rénovation dans une logique de sobriété énergétique dans les lieux qui accueillent des enfants.

Faire briller l'école

Chaque jour Hélène, Florence et Sophea, agents d'entretien, sont à pied d'œuvre pour offrir aux écoliers et au personnel de l'établissement un environnement propre et agréable.

« Ce qui me plaît dans mon métier, c'est de savoir que les enfants vont évoluer dans un environnement propre. Mes enfants sont scolarisés à Villebon. Lorsque je travaille, je pense à eux ainsi qu'à tous les

écoliers qui vont profiter du résultat de notre action », explique Hélène. Le grand ménage de l'Été, c'est pour elles l'occasion de nettoyer de fond en comble les classes lorsque les enfants ne sont pas là.

« Nous enlevons toutes les tables et chaises ce qui nous permet de faire un nettoyage en profondeur avant la rentrée. Les enfants retrouvent leur école toute propre », ajoute Florence.

LE QUOTIENT FAMILIAL POUR DES TARIFS ÉQUITABLES

Dès 1973, la Commune a mis en place une politique de tarification sociale des activités par tranches fixées en fonction du quotient familial afin de prendre en compte les revenus et la composition de la famille.

En 2018, poursuivant cet objectif, la tarification au taux d'effort a été instaurée pour affiner le tarif facturé au plus près de la situation de chaque famille.

Le saviez-vous ? Chaque prestation municipale est financée en majeure partie par la Ville ou par des subventions. Cela permet de limiter le reste à charge pour les familles.

LA MALETTE À OUTILS DES PARENTS

1 CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

Se présenter au guichet du service scolaire en **Mairie** ou par mail à l'adresse scolaire@villebon-sur-yvette.fr avant le **30 novembre** muni des pièces suivantes :

- avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus du foyer de l'année précédente,
- justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- si changement de situation : présenter le livret de famille, l'avis de séparation ou le jugement de divorce.

3 PORTAIL FAMILLE

Consulter, effectuer ou annuler vos réservations, payer vos factures... Grâce au Portail famille, vous pouvez gérer en ligne 24 h sur 24 vos activités ou celles de votre/vos enfant(s).

2 QUELS TARIFS ?

Pour la cantine, l'étude, le Conservatoire et toutes les autres activités... Un simulateur de tarifs est disponible sur la page d'accueil du site de la Ville, rubrique "Mes tarifs". En indiquant le montant de votre quotient familial, vous pourrez connaître tous vos tarifs.

4 ENT "MON ÉCOLE BY ONE"

Dédié aux écoles primaires du département, « Mon école by One » est un espace numérique de travail (ENT) qui centralise bon nombre de services et outils de l'école. Messagerie, carnet de liaison, ressources pédagogiques... Tout est pensé pour faciliter les échanges entre parents, enfants et professeurs.

Pour créer vos identifiants et accéder à votre espace, rapprochez-vous de la direction de l'école.

BUS ET PÉDIBUS : À LA RECHERCHE D'ENCADRANTS

— Se rendre à l'école en transports partagés ou à pied, c'est faire le choix d'un déplacement plus écologique et économique.

Toute l'année, les enfants des écoles élémentaires et maternelles bénéficient d'un service de transport scolaire. Pour les plus courageux, le pédibus est un service gratuit qui permet aux enfants de rejoindre l'école à pied dans les meilleures conditions de sécurité. Des accompagnateurs assurent l'encadrement du convoi et la sécurisation du trajet, matin et soir.

Pour maintenir ces services, nous avons besoin d'adultes pour encadrer les trajets. **La Ville recrute !** Vous êtes disponible les matins de 7h45 à 8h45 et les soirs de 16h15 à 17h15 pour accompagner les enfants ?

→ Contactez le service scolaire.

INFORMATIONS

Tél. 01 69 93 49 00
scolaire@villebon-sur-yvette.fr



Vu à
Villebon



DU
24/05
AU
26/05

CAP SUR OLYMPIE

Démonstration de breakdance, atelier réparation de vélos, découverte du handi-tennis ou encore baptême de plongée... Le temps d'un grand week-end « Cap sur Olympie », petits et grands se sont rassemblés pour célébrer le sport et faire rayonner l'esprit des Jeux au Centre Sportif Saint-Exupéry.

DU
03/06
AU
08/06



Pour cette troisième édition du Festival du conte, l'histoire s'est associée à la musique ! À la Médiathèque, sur les bords de l'Yvette ou encore dans la cour du dernier maraîcher de Villebon, les spectateurs ont découvert des histoires fabuleuses.

DU
15/06
AU
23/06



Projection cinéma, concerts, découverte de la musique électronique, animations sportives... Les Villebonnais étaient à la fête pour célébrer l'arrivée de l'Été !

DU
01/06
AU
02/06



Comme chaque année depuis plus de 30 ans, les Guinguettes ont pris leurs quartiers sur les bords de l'Yvette. Des madeleines en forme de poulpe, une marionnette de garçon de café, mais aussi des robes en guise de buffet... Véritable ode aux arts de la rue, le programme était cette année placé sous le signe de la table.



FÊTES DE LA SAINT-CÔME ET SAINT-DAMIEN : TROIS JOURS DE FÊTE !

Un concert 100 % Goldman, une paëlla géante, des animations pour toute la famille... Une nouvelle fois, la Ville vous propose un programme riche et éclectique pour célébrer ensemble les traditionnelles fêtes de la Saint-Côme et Saint-Damien du vendredi 20 au dimanche 22 septembre.

SE RÉUNIR EN CHANSONS

Au son de la fanfare « Pop street », des musiciens de Jean-Jacques Goldman ou encore du Villebon Music Band, profitez de concerts gratuits.

DES ACTIVITÉS POUR TOUTE LA FAMILLE

Des jeux en bois géants, un mur d'escalade, un baby-foot XXL mais aussi un atelier cerfs-volants et de décoration de nichoirs... Samedi 21 septembre de 14 h à 18 h, des animations vous attendent sur le parvis de la Mairie avant de partager un apéritif et une paëlla à partir de 19 h. (9 € : ados-adultes, 4,5 € : moins de 12 ans)

→
Inscription à la paëlla géante jusqu'au vendredi 13 septembre

VILLEBON CÉLÈBRE SON PATRIMOINE

Dimanche 22 septembre 2024

À l'occasion des **Journées européennes du patrimoine**, la Ville vous donne rendez-vous dimanche de 14 h à 18 h au Chalet de Villiers. Du hameau de Villiers au Village en passant par le haras et le lavoir, partez à la découverte du Villebon historique.

Organisé par la Ville et par l'atelier *Le Temps des Cerises* de la MJC *Boby-Lapointe*.

Inscriptions jusqu'au jeudi 12 septembre sur le site de la Ville.

TEMPS FORTS DU WEEK-END

* « **Les mangeurs de lapins opus 2** » – Spectacle jeune public - Vendredi 20 septembre à 21 h

Entre magie, cirque et burlesque volontairement désuet, trois compères et leur musicien vous invitent à les accompagner dans une aventure loufoque autour du monde avec, dans leurs valises, d'incroyables numéros de music-hall. Hommage surréaliste aux grands du burlesque, ce carnet de voyage poétique, déjanté et profondément drôle saura ravir un public familial.

* { **En Passant** } – Dimanche 22 septembre à 16 h

Encore un matin, Envoile moi, Quand la musique est bonne... Ce spectacle Goldman pas comme les autres retrace la grande période pop rock des années 80-90, où l'artiste n'hésitait pas à casser les codes de la chanson dite de variété.

* **Matinée sans voiture** – Dimanche 22 septembre de 9h30 à 12h30

À l'initiative du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) et dans le cadre du budget participatif qui lui a été alloué, laissez votre véhicule au garage le temps d'une matinée et découvrez les animations spéciales « sans voiture » proposées rue des Maraîchers.

L'occasion pour les Villebonnais de prendre part à la journée mondiale sans voiture.

Programme détaillé sur le site de la Ville et prochainement dans vos boîtes aux lettres.

INFORMATIONS

**CENTRE CULTUREL
JACQUES-BREL**

Tél. 01 69 93 49 21

ccjb@villebon-sur-yvette.fr

{ En Passant }

Dim. 22 septembre

16 h - Centre Culturel Jacques-Brel

Entrée libre

LE CONCERT

100%
Goldman



4 PROJETS RÉALISÉS GRÂCE AU BUDGET PARTICIPATIF DE LA RÉGION

Ma ville durable

Engagée dans un Plan Climat, la Ville a soumis quatre projets au budget participatif écologique de la Région Île-de-France 2023 (5^{ème} édition). Grâce à votre soutien et à vos votes, les quatre projets ont été retenus et vont être réalisés.



Lors des derniers mois, les Villebonnais ont été appelés à voter pour des projets écologiques à développer sur la Commune. Le verdict est tombé : la Région Île-de-France apportera son soutien au financement de ces quatre actions. La réalisation des projets est déjà bien avancée.



AUX ARBRES, CITOYENS !

Afin de sortir de la logique purement esthétique de l'arbre urbain, le Service municipal des espaces verts et naturels a proposé aux élus pour ses plantations une sélection de plusieurs essences sur la base du référentiel Arboclimat de l'ADEME. Ce dernier évalue l'impact des essences d'arbres sur le changement climatique. Chêne colonnaire, charme Houblon, oranger des osages, sophora du Japon, magnolia et poirier à fleurs... Ces végétaux apportent une réelle plus-value à la biodiversité urbaine.

Plantés sur la promenade de l'Yvette, devant la RPA et sur le rond-point de l'Europe, les arbres sont accompagnés de petits panneaux pour vous permettre de les reconnaître.

1

LES JARDINIERS SE METTENT À L'ÉLECTRIQUE

Tranquillité des citoyens, réduction des nuisances sonores et conditions de travail des agents communaux sont au cœur des préoccupations. Cela s'est traduit par l'achat d'une débroussailleuse et d'un souffleur électriques, dotés de batteries rechargeables. Résultat : la pression sonore de proximité est abaissée à 79 décibels et passe à moins de 65 décibels à une distance de 15 mètres.

2

RÉVERBÈRES À LED



Tous les éclairages extérieurs du Centre Sportif Saint-Exupéry ont été réhabilités en faveur d'un matériel moins gourmand en énergie.

Par cette démarche, la Commune a souhaité :

- favoriser un éclairage public vertueux en améliorant sa performance énergétique de près de 40 %,
- limiter la pollution lumineuse perturbatrice pour le monde animal et végétal,
- sécuriser l'espace public en augmentant la visibilité des usagers,
- améliorer le confort et le bien-être dans l'espace public.

4

FRANC-JEU SUR L'ÉCLAIRAGE À LA LUDOTHÈQUE

La Ville poursuit son action de remplacement de l'éclairage public par des moyens moins énergivores en installant des lampes LED à la Ludothèque. Elle a opté pour un éclairage modulable, moderne et adapté à ce lieu de vie. Grâce à la température de couleur des lampes et à la suppression des sensations d'éblouissement, habitués ou simples curieux pourront profiter d'une ambiance plus paisible.

Les travaux d'installation seront prochainement assurés par les Services Techniques de la Commune.

3

À vous de jouer !



CHENILLES PROCESSIONNAIRES : LIMITONS LES RISQUES

De novembre à avril démarre la période de lutte contre les chenilles processionnaires. Elles peuvent représenter un danger pour les humains et les animaux domestiques et provoquer des réactions allergiques parfois graves.

Actions que vous pouvez mener

- Signaler à la Mairie dès que vous suspectez une infection **dans l'espace public**.
- Suivre les recommandations de l'Agence Régionale de Santé : ne pas s'approcher d'une zone infectée, ne pas toucher les chenilles ni leur nid, porter des vêtements longs en promenade, éviter de sécher votre linge à côté d'arbres infectés...
- Faire appel à des professionnels ou les capturer grâce à des pièges à phéromones.
- Installer dans son jardin ou sur son balcon des abris à mésanges, qui peuvent en manger jusqu'à 500 par jour !

Actions menées par la Ville

Le Service des espaces verts et naturels opte pour une lutte biologique : une vingtaine de nichoirs à mésanges ont été installés à proximité de pins contaminés. Un traitement biologique à base d'une bactérie présente dans la nature (*bacillus thuringiensis*) est également administré à ces arbres.

Comment reconnaître un nid de chenilles ?

Si vous repérez de grosses poches soyeuses accrochées dans les branches, il peut s'agir de nids de chenilles processionnaires. Les particuliers qui possèdent des pins ou des chênes doivent être particulièrement vigilants et surveiller l'apparition éventuelle de cocons ou la présence de chenilles.



DU 13/05
AU 19/05

Fête de la nature

Papillons de nuit, plantes vivaces, champs cultivés et autres petites bêtes mystérieuses... Le mois de mai a mis la biodiversité à l'honneur lors de la Fête de la Nature ! Les Villebonnais ont pu découvrir à travers des ateliers, des spectacles et des conférences tous les secrets de la nature qui nous entoure et surtout comment la protéger.

Vie associative

Aïkido Club Villebon

Invitation à découvrir l'Aïkido



L'Aïkido, art martial japonais sans compétition, se compose d'un ensemble de techniques de contrôle sur attaques (saisies ou frappes). Il vise à utiliser l'énergie de l'attaquant pour le neutraliser, tout en évitant la surenchère. Sur le tatami, il n'y a pas de catégorie de poids, d'âge, de sexe ni même de niveau. Tout le

monde pratique avec tout le monde et les plus gradés adaptent leur technique au niveau de leur partenaire. La pratique des armes, couteau, bâton et sabre (tanto, jo et ken en bois), vient compléter les techniques à mains nues. Cela permet de développer le contrôle de soi, la souplesse et la coordination.

N'hésitez pas à profiter de cette rentrée pour découvrir l'Aïkido. Nous serons ravis de vous accueillir. Pour tester, un pantalon de jogging et un t-shirt suffisent. Les cours sont assurés par François Pichereau, 5^{ème} DAN, le mardi et le jeudi de 19 h à 20h30 (mains nues) et le mardi de 18 h à 19 h (armes) dans le petit dojo. Destiné aux adultes et aux jeunes à partir de 14 ans.

Martine Guérin, Présidente
Tél. 01 69 32 11 69 (répondeur)
aikido.villebon@gmail.com
aikido-villebon.jimdofree.com

ASV - École de la voix

Du chant et de la scène



Prendre des cours de chant et pouvoir pratiquer sur scène : voilà des expériences enrichissantes. Les cours permettent d'apprendre à maîtriser l'appareil respiratoire et à améliorer le son produit. Monter sur scène devant un public améliore l'assurance et la confiance en soi. Cela va bien au-delà du loisir et les bénéfices se répèrent dans la vie quotidienne. Plus encore, cela offre l'occasion d'exprimer des émotions et de partager des expériences à travers l'œuvre musicale. En somme, les cours de chant et de la scène sont des investissements précieux dans le développement personnel artistique.

Daniel Josse, Responsable
Tél. 06 07 47 75 40
ecoledelavoix@free.fr

Club des Arts Martiaux - Karaté Défense

Création d'une section pour les jeunes



Si les sportifs avaient quelque peu déserté les tatamis lors de la pandémie (comme de nombreux sports), le club a retrouvé une certaine dynamique. Comment ? Grâce à la création d'une section light contact et semi contact, destinée particulièrement aux enfants et aux adolescents. Le prolongement de cette section sera le full contact, pour les adultes. Malgré son jeune âge, notre section light contact et semi contact n'en demeure pas moins très active, en témoignent ses résultats au niveau national et international. Elle a déjà remporté

deux titres de vice-champion de France U14 en light et semi contact, deux titres de vice-champion d'Allemagne en light et semi contact en U14, une deuxième et troisième place en Coupe de France zone Nord Junior semi contact et plusieurs places de troisième en Coupe de France U12 light contact. Soulignons le dernier résultat obtenu le 12 mai 2024 lors du championnat de France semi contact inter-disciplines où Andrea Chaput a obtenu le titre de champion de France en catégorie minimes.

Depuis plus de 30 ans, le Club des Arts Martiaux est devenu un incontournable dans le paysage sportif villebonnais. Une centaine de licenciés s'entraîne chaque semaine dans les salles du Centre Sportif Saint-Exupéry.

Jean-Claude Chaput, Président
Tél. 06 81 31 47 23
contact@cam-villebon.com

SNC - Solidarités Nouvelles face au Chômage

Un accompagnement bienveillant dans la recherche d'emploi

Depuis sa création en 1985, Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC) a accompagné plus de 33 000 chercheurs d'emploi grâce à son réseau de solidarité, de bénévoles et de donateurs dans toute la France.

Notre association propose un accompagnement humain et personnalisé, basé sur l'écoute et la remise en confiance. La méthode a fait ses preuves : près de deux personnes sur trois trouvent une solution (retour à l'emploi, création d'activité ou formation) lorsque notre suivi touche à sa fin. Qu'est-ce que l'accompagnement SNC ?

- Un soutien personnalisé et gratuit, sans limite de durée.
- Un échange régulier et concret sur la recherche d'emploi.

Les P'tites Bouilles Villebonnaises

Une maman chez les P'tites Bouilles

Depuis la rentrée, les P'tites Bouilles accueillent pour la première fois parmi leurs membres une maman. Voici son témoignage. « Après la naissance de ma petite dernière, j'ai pris la décision de bénéficier d'un congé parental. Mes filles aînées avaient tissé un lien très fort avec leur assistante maternelle et je trouvais important de tout faire pour le préserver, d'autant plus que leur petite sœur allait également rejoindre son foyer à la rentrée suivante.

J'ai demandé à intégrer l'association en tant que maman, pour me permettre de garder un lien social. Cela offre également la possibilité à ma cadette de poursuivre sa socialisation avec ses copains et à ma benjamine de découvrir en douceur cet environnement. Rompre l'isolement s'avère tout aussi im-

portant pour les assistantes maternelles que pour les parents au foyer et c'est ce que permet cette association. Les bénéficiaires sont aussi visibles pour les enfants, surtout à l'approche de leur entrée à l'école. J'ai été très bien accueillie et je suis fière d'avoir pu participer à toutes les activités de l'association qui s'investit pleinement pour garantir l'épanouissement des enfants. »

Les P'tites Bouilles sont prêtes à renouveler cette belle expérience. Merci à Elisa pour votre enthousiasme et votre aide précieuse.

À qui s'adresse le suivi ? À tout chercheur d'emploi en droit de travailler, quels que soient sa situation, son domaine d'activité et ses qualifications.

Qui sont les encadrants ? Des citoyens engagés, actifs ou retraités, qui donnent du temps bénévolement.

Comment se déroulent les sessions ? Les rendez-vous ont lieu dans des locaux municipaux, selon les agendas de chacun.

Vos deux bénévoles du groupe Palaiseau-Villebon vous écoutent sans vous juger, vous aident à construire votre projet professionnel et à retrouver confiance en vous (c'est le point essentiel !). Ils vous guident et vous conseillent dans vos démarches de recherche d'emploi.

Catherine Tréal, Présidente
snc.pal@snc.asso.fr

.....

portant pour les assistantes maternelles que pour les parents au foyer et c'est ce que permet cette association. Les bénéficiaires sont aussi visibles pour les enfants, surtout à l'approche de leur entrée à l'école. J'ai été très bien accueillie et je suis fière d'avoir pu participer à toutes les activités de l'association qui s'investit pleinement pour garantir l'épanouissement des enfants. »

Les P'tites Bouilles sont prêtes à renouveler cette belle expérience. Merci à Elisa pour votre enthousiasme et votre aide précieuse.

Sandrine Jouve, Présidente
Tél. 06 24 24 10 64

nounou.villebon.les.bouilles@gmail.com

.....

ASV - Arts et Sports à Villebon

À la découverte de l'Île-de-France

L'activité « Découverte de l'Île-de-France » fait partie des activités culturelles proposées par l'ASV. Chaque mois, d'octobre à juin, des sorties sont programmées en demi-journée ou sur une journée complète. Ce sont généralement des visites guidées de monuments historiques ou religieux, des maisons d'artistes, des domaines avec jardins exceptionnels, des musées ou encore des fabriques artisanales.

Le transport se fait en autocar au départ de Villebon (5 points de ramassage). Parfois, un goûter est planifié à la fin de la visite ! Il s'agit d'un moment convivial qui permet de partager ses impressions et ressentis avec les autres. Pour les sorties à la journée, le déjeuner est pris dans un restaurant.

Quelques exemples de sorties réalisées pendant la saison 2023-2024 : la Maison Zola, la Maison Caillebotte, le château de Fontainebleau, le musée de l'imprimerie, le musée de la Vie d'Autrefois, la crypte, l'église et la fromagerie de Jouarre, une journée à la Roche-Guyon (château et église troglodyte), une

Association Philatélique de Villebon-sur-Yvette - APVY

La richesse d'une association

Faire partie d'une association permet de sortir de nos habitudes. Être bénévole contribue à acquérir une expérience reconnue, mais constitue également une source de richesse pour tous. La plupart des personnes engagées témoignent de ce qu'elles ont reçu, souvent bien au-delà de ce qu'elles ont apporté. Être bénévole, c'est avant tout agir. Les actions de terrains sont privilégiées, mais elles peuvent paraître « intimidantes ». Dans notre domaine, il semble peut-être plus simple de passer le cap de l'engagement de terrain puisque nos actions nécessitent avant tout de la bonne volonté ! Nos expositions philatéliques et cartophiles en sont la démonstration : salon Cartophila, expositions à la Médiathèque et à la RPA Alphonse-Daudet, les interclubs, notre participation philatélique à l'événement Cap sur Olympie...

Nous venons de fêter nos 20 ans, et nous souhaitons que cet engagement de « vivre ensemble » puisse se traduire par de nouvelles adhésions. Il n'y a pas d'association sans bénévoles : toutes ces personnes engagées en constituent la première richesse.

Evelyne Denis, Présidente
Tél. 06 83 42 43 13

.....

journée à Auxerre (fabrique de saumon fumé et ventre historique), une journée à Châteaudun (le château, le quartier historique et les grottes du Foulon).

N'hésitez pas à vous inscrire à cette activité de l'ASV pour recevoir le programme du trimestre et pouvoir réserver la ou les sorties de votre choix.

Alain Decoodt, Président
Tél. 01 60 11 48 58

contact@asv.asso.fr

.....

Les Archers de Villebon

Une belle saison sportive pour nos archers !



Villebonnais et archers, nous vous saluons ! Nous sommes ravis de dresser un bilan positif de l'année écoulée pour nos archers en compétition.

Été 2023 : pour nos jeunes débutants, Lillian a obtenu 2 podiums, Bastien 2 fois la quatrième place, et Andrea s'est classé cinquième et sixième. Chez les adultes, Nathalie a brillé en obtenant 3 podiums. L'équipe

des adultes a également remporté la deuxième place à Orsay.

Hiver 2023-2024 : nos jeunes débutants ont obtenu 4 podiums (Maxime, Etienne, Bastien x2). Les débutants adultes ont décroché 5 podiums (Sabrina x2, Hélène x2, par équipe). Chez les adultes, Nathalie a remporté 6 podiums qui l'ont conduite au championnat régional où elle a terminé 16^{ème}.

Ce palmarès est le fruit du travail acharné de chacun et chacune de nos archers, des enseignements des entraîneurs bénévoles du club, ainsi que des cours de perfectionnement dispensés par un entraîneur breveté d'État du Comité Départemental. Financés par l'association, cela a été rendu possible grâce aux subventions de la Mairie.

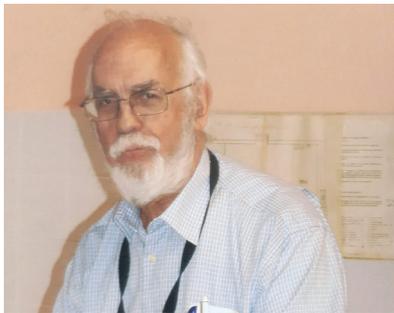
Frédéric Damongeot, Président
archersdevillebon.fr

ASV - Arts et Sports à Villebon

Hommage à François Justin

François Justin nous a quittés fin février à l'âge de 83 ans. Polytechnicien (X62), François a commencé sa carrière comme ingénieur en sûreté nucléaire à Saclay. C'est là que nous nous sommes connus au cours des années 1960.

Dans les années 1970, habitant tous deux Villebon, nous nous sommes retrouvés. Parents de jeunes enfants pratiquant des activités au sein de « l'Amicale », nous nous retrouvions souvent avec nos épouses, Mi-Jo et Michelle, lors de réunions et de manifestations festives. En 1997, tu as rejoint notre équipe de direction comme secrétaire du bureau du Conseil d'Administration. Tes qualités de rigueur et de synthèse étaient mises à profit pour rédiger les comptes-rendus et des textes divers d'organisation de l'association. Avec Mi-Jo, tu n'hésitais pas à participer à toutes ces tâches de « petite main » de bénévole : l'accueil des spectateurs à Connaissance du Monde, les galas de danse, la mise en place des après-midi dansants, le Comité



des Fêtes et les jumelages... Vous avez ainsi participé tous deux à la vie sociale et culturelle de la commune avec dévouement, mais aussi avec modestie et sans jamais vous mettre en avant. Pour cela, les Villebonnais vous doivent un grand Merci.

Armand Faussat

Alain Decoodt, Président
Tél. 01 60 10 48 58
contact@asv.sso.fr

La boule villebonnaise

Une rencontre bien sympathique



C'est avec un grand plaisir que nous avons reçu le mardi 23 mars nos amis de l'Ehpad Geneviève de Gaulle-Anthonioz. Depuis un an déjà, nous disputons une fois par mois quelques parties de pétanque. Et il faut le dire, cela fait plaisir ! Nous partageons de grands moments d'échanges que nous apprécions tous. Nos après-midi détente se terminent par la dégustation de gâteaux faits maison.

Betty Roze, Présidente
Tél. 06 88 17 24 50
laboulevillebonnaise@bbox.fr

Vélo Club Villebon

40 ans du VCV



Le Vélo Club Villebon fête ses 40 ans d'existence cette année. Deux adhérents sont déjà partis « à la recherche du temps perdu » en participant au Festival des Vieilles Pédales à Chartres. Arborant les premiers maillots du club, ils ont rejoint Illiers-Combray (ville popularisée par Marcel Proust) pour un retour à Chartres en vélos anciens. La célébration de cet anniversaire se poursuivra avec l'accueil d'une délégation de cyclistes venus de notre ville jumelée de Liederbach. Ensemble, nous leur ferons découvrir notre belle région du 15 au 17 septembre.

Dominique Lainé, Président
Tél. 06 60 06 14 08
vcvillebon@laposte.net

WILLIAM KISSAM VANDERBILT, BIENFAITEUR DE VILLEBON ET DE SON HARAS

— Passionné de chevaux, généreux donateur mais aussi homme d'honneur... Découvrez l'histoire de William Kissam Vanderbilt, qui marqua celle de Villebon au début du XX^e siècle.

UN RICHE HÉRITIÈRE NEW-YORKAIS

Issu d'une famille d'origine hollandaise, William Kissam Vanderbilt naît à New-York en 1849. Son père William Henry étant en son temps l'homme le plus riche du monde, William Kissam se retrouve l'héritier d'une famille milliardaire.

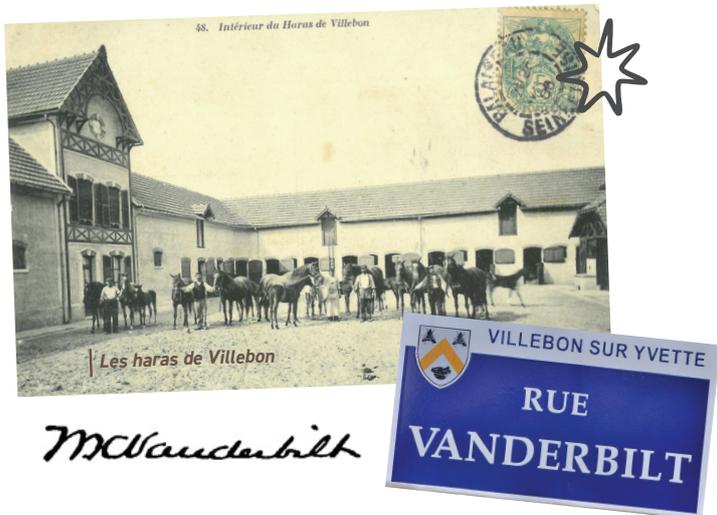


Après des études en Suisse et de nombreux séjours en France, il travaille jusqu'en 1903 dans l'entreprise familiale de chemin de fer. De son père, il reçoit en héritage 55 millions de dollars.

SA PASSION POUR LES CHEVAUX L'AMÈNE EN FRANCE

William Kissam Vanderbilt abandonne la charge de patriarche en 1903 et part pour l'Europe. Fondateur du Jockey Club aux États-Unis et propriétaire d'une écurie et d'un champ de courses à New-York, il veut changer de vie. Il s'installe à Paris et devient éleveur de chevaux de course. De 1901 à 1919, il gagne des courses prestigieuses : 4 prix du Jockey Club et Grands prix de Paris.

En 1903, William Kissam achète les bâtiments du haras de Villebon-sur-Yvette installé depuis 1864 dans une partie de la propriété du château pour les chevaux du major Fridolin et du comte de Lagrange. Ses chevaux y furent entraînés jusqu'à la vente du haras en 1924.



NOTRE histoire

En 1906, il rachète des terrains et un hippodrome à Carrières-sous-Poissy. Une année plus tard, il y fait construire un château. Le domaine devient alors un haras de premier plan et fonctionne pleinement jusqu'à la Première Guerre mondiale de 1914. La propriété est revendue en 1918. Le château, toujours appelé « Château Vanderbilt » est aujourd'hui un espace de création artistique.

En 1907, William Kissam Vanderbilt fait construire le Haras du Quesnay à Deauville, dont il fut propriétaire jusqu'à sa mort.

UN HOMME AU GRAND COEUR

Au cours de sa vie, il prend part à de nombreuses activités caritatives. William Kissam Vanderbilt laisse le souvenir d'un personnage très humain, apportant des dons pour aider les nécessiteux. À Villebon-sur-Yvette, il s'associe avec Léon Baron de Nivière pour prendre en charge pendant 2 ans les frais d'hospitalisation d'une habitante très démunie. Avec Albert Le Perdriel, il se coordonne pour donner du matériel à la compagnie des sapeurs-pompier.

Il contribue également à l'organisation de la réception des blessés à la gare de la Chapelle pendant la guerre. Contribuant largement au financement des hôpitaux militaires, il est l'un des principaux organisateurs de « l'ambulance américaine de Neuilly », qui permettra de soigner de nombreux blessés pendant la Grande Guerre.

HONNEURS DE LA NATION

Le 18 avril 1918, William Kissam Vanderbilt est nommé Chevalier de la légion d'honneur avec les mentions suivantes : « Mr Vanderbilt s'est acquis des titres tout particulièrement à la bienveillance du gouvernement français en contribuant puissamment à la constitution du comité franco-américain d'aviation, puis à la création et à l'entretien de la Légion américaine dénommée « Escadrille Lafayette » et en donnant sans compter les sommes nécessaires pour organiser aux États-Unis la propagande en faveur de la France. [...] »

Il meurt le 22 juillet 1920 à son domicile, à Paris 16^e. Il est enterré dans le caveau familial à New-York.

Geneviève Bonneau-Poirier et Gérard Foucher

« Le Temps des Cerises » atelier d'histoire locale,
MJC Boby-Lapointe

PARTAGEONS DEMAIN

Plan Local d'Urbanisme : la révision arrive enfin

PLU EN COURS : PORTE OUVERTE À UNE DENSIFICATION INCONTRÔLÉE

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) établi et voté par le conseil municipal est un outil essentiel pour piloter l'évolution urbaine d'une ville : densification des habitats, répartition des zones d'activités commerciale et économique, préservation des espaces humides ou boisés, etc. La révision générale du PLU adoptée en 2016 avait eu des conséquences assez désastreuses : sur-densification dans le quartier de la Roche dont les conséquences sont particulièrement visibles rue de Palaiseau, abattage d'arbres vieux de plusieurs dizaines d'années pour laisser place à de nouvelles constructions, permis de construire pour des immeubles de plusieurs étages en limite de propriété. Les voisins effarés découvrent alors qu'aucun recours n'est possible contre ces projets et la perte d'ensoleillement qui les accompagnent.

Tous ces sujets ont fait l'objet de multiples remarques lors des réunions préparatoires à la révision

du PLU.

RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU : RETOUR À UN URBANISME SOUS CONTRÔLE

Quatre ans après le début de la mandature, une première version du PLU révisée est proposée à l'approbation du conseil municipal, une des étapes avant l'enquête publique et son adoption. Nous avons noté des évolutions notables que nous avons défendu à maintes reprises :

- Un effort sur le logement social avec les obligations de mixité faites au-delà de 600m² de plancher. Ces mesures devraient favoriser ainsi non seulement la production de logements sociaux mais aussi la mixité sociale. Le développement de logements intergénérationnels est aussi listé.

- Une limitation est apportée à la densification de l'habitat en fixant un taux maximal d'emprise au sol largement plus bas sur plusieurs zones (en particulier la zone pavillonnaire). Un effet bénéfique est attendu sur la gestion des eaux pluviales et les risques d'inondation en aval.

- La sauvegarde du patrimoine bâti avec un nombre significatif de bâtiments protégés : tout projet de modifications extérieures sera soumis à autorisation. Répartis à travers la ville, ils contribuent à lui donner un cachet propre. Nous avons aussi noté un début de protection d'arbres, essentiels pour la biodiversité, la lutte contre les îlots de chaleur, etc.

Un secteur d'importance, celui de la DGA reste pour l'instant exclu de ces contraintes : aucune protection n'est accordée aux bâtiments de caractère qui s'y trouvent (en particulier l'orangerie et le château des Casseaux). Ce sont pourtant les seuls éléments de patrimoine situés dans le centre de la ville. Chacune des villes environnantes, Bures, Orsay, etc. a pris soin de préserver un bâtiment qui s'inscrit dans le temps long de l'histoire de la ville. L'enjeu est le même ici.

La réglementation du nombre de logements à venir sur le secteur n'est pas définie. Un minimum de 300 logements est fixé et aucun nombre maximum. C'est en soi assez curieux car c'est bien le nombre maximum qui est critique : il fixe le dimensionnement des projets avec l'impact qu'ils peuvent avoir sur le cadre de vie dans le quartier à venir, et sur l'ensemble de la ville avec l'accroissement de la circulation, des besoins en équipements collectifs comme le centre de loisirs déjà sous-dimensionné.

Repousser toutes ces décisions, préservation du patrimoine clé et densification maximale du secteur à un débat ultérieur lorsqu'un projet sera présenté par un ou des promo-

teurs est un contre sens. C'est à la collectivité de définir les règles du jeu et aux opérateurs de s'y adapter !

Cette proposition de PLU est un compromis encourageant avec certaines de nos propositions de la campagne des municipales de 2020. Pour la DGA en particulier, des points sont à préciser et la demande doit en être faite lors de l'enquête publique prévue à l'automne. Tous les habitants sont invités à participer.

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

La construction d'un centre technique municipal sur une parcelle adaptée au bout de la rue Eugénie Cordeau est indispensable. Le budget associé, plus de 10 M€, inquiète. Il risque d'obérer toute autre possibilité future d'investissement majeur de la ville. Nous incitons à trouver des moyens de le réduire ou de phaser la réalisation.

Venez à notre rencontre tous les 1^{ers} samedis du mois au 24 rue des Casseaux de 10h30 à 12 h.

Le 1^{er} août 2024,

VILLEBON AVEC VOUS

Les Villebonnais au rendez-vous de la démocratie

Le 9 juin dernier, les 27 peuples des pays membres de l'Union Européenne étaient appelés aux urnes pour désigner leurs députés européens.

En France, la participation à ces élections européennes a atteint 51,49 % des inscrits, soit le plus haut niveau depuis trente ans. Comme à son habitude, Villebon-sur-Yvette s'est distinguée avec une participation bien au-dessus de la moyenne nationale, s'élevant à 62,03 % (contre 57,55 % au dernier scrutin de 2019).

Le soir même de ce scrutin, le Président de la République a, à la surprise générale, prononcé la dissolution de l'Assemblée nationale et convoqué des élections législatives anticipées pour les 30 juin et 7 juillet suivants.

Les communes ont donc eu moins de trois semaines pour s'organiser.

Or, chaque élection représente un important travail logistique pour les services municipaux. Il faut mobiliser parmi les citoyens des bénévoles pour tenir, aux côtés des élus, les bureaux de vote, qui sont au nombre de neuf à Villebon-sur-Yvette. Il faut recruter parmi les agents municipaux des volontaires pour assurer le secrétariat de chaque bureau. Le service Etat Civil-Élections doit s'assurer de l'application scrupuleuse des consignes – parfois changeantes ou peu claires – de l'État. Le personnel technique doit préparer les salles de vote la veille du scrutin (installer les isolements, les tables, les urnes, nettoyer les locaux, acheminer le matériel de vote, etc.) puis les évacuer tard le soir à l'issue du scrutin. Sans oublier nos policiers municipaux mobilisés toute la journée pour assurer la sécurité aux abords des lieux de vote.

Dans un délai aussi réduit et un contexte de départ en vacances, on aurait pu craindre une pénurie de bénévoles et de personnels

pour organiser ces élections législatives anticipées. Mais, grâce au sens civique de chacun, il n'en a rien été.

Au contraire, les Villebonnais ont été plus nombreux que d'ordinaire à se porter volontaires, soit sur sollicitation de la mairie soit spontanément, pour aider à la tenue des bureaux de vote : là où un minimum de 36 bénévoles étaient nécessaires (4 assesseurs dans chacun des 9 bureaux de vote), 54 personnes ont répondu présent le dimanche 30 juin et 45 personnes le dimanche 7 juillet.

Les assesseurs de longue date, fidèles au rendez-vous scrutin après scrutin, ont ainsi reçu le renfort bienvenu de nouveaux volontaires, parmi lesquels de jeunes électrices et électeurs.

Et, compte tenu de l'affluence, ces volontaires n'auront pas eu le temps de s'ennuier : à Villebon-sur-Yvette, la participation aura été à nouveau encore plus élevée que la moyenne nationale, avec 75,20 % au premier tour (66,7 % au niveau national) et 73,38 % au second tour (66,6 % au niveau national), soit le plus haut niveau enregistré pour des législatives depuis 1997.

Sur la quatrième circonscription de l'Essonne à laquelle appartient notre commune, c'est Marie-Pierre Rixain, députée sortante (Renaissance), qui a été réélue. Nous espérons qu'elle sera présente à nos côtés pour défendre les intérêts de notre territoire, dans un contexte politique national très incertain.

Grâce à la mobilisation des services municipaux, des bénévoles et des élus de la majorité comme de la minorité, les Villebonnais auront pu être accueillis dans de bonnes conditions pour accomplir leur devoir citoyen.

Cette forte participation électorale et cette mobilisation civique illustrent une nouvelle

fois l'attachement des Villebonnais à la démocratie.

Cet attachement se manifeste également sous d'autres formes.

Ainsi, il y a quelques semaines, pour la première édition du Budget participatif organisée par la Ville, pas moins de 327 personnes ont voté pour désigner leur projet préféré parmi les 5 projets proposés, lesquels étaient eux-mêmes issus des propositions présentées par des Villebonnais. Un début prometteur pour cette démarche qui sera renouvelée l'année prochaine.

Deux jours avant les élections européennes, les jeunes électrices et électeurs ayant tout juste fêté leurs 18 ans se sont présentés en nombre à la mairie pour recevoir des mains du Maire leur carte électorale et participer à un quizz pour tester leurs connaissances sur ce scrutin.

Et, durant les prochains mois, de nouveaux rendez-vous de démocratie locale seront proposés aux Villebonnais par l'équipe municipale, sous la forme de 12 rencontres dans 12 endroits différents de la Ville, entre le 30 août et le 18 octobre (cf. page 16). Vous pourrez ainsi échanger directement et près de chez vous avec le Maire et les élus municipaux sur les sujets locaux qui vous préoccupent. Nous vous y attendons nombreux !

Victor Da Silva, Patrick Batoufflet, Nathalie Plumail, Romain Millard, Michèle Boulanger, Mohamed Dehbi, Dominique Rousseau, Dominique Fontenaille, Olivia Lucas, Olivier Lehoussel, Karine Lorin, Michel Cinotti, Monique Bert, Sabrina Dbili, Nicole Marie, Bertrand Thoré, Jacques Fantou, Anne-Sophie Clauw, Gautier Dekerle, David Polizzi, Claire Abadie Marteil, Christophe Olivier, Isabelle Anna Filipuzzi, Alexandre Bougaud, Virginie Polizzi, Théophile Alsac. www.villebonavecvous.net

Carnet

MARIAGES

Yann Cavalli & Valérie Hernandez, 13 avril
Abiosseh Tina & Augustine Bouozana, 27 avril
Thomas Watrin & Emma Zygart Brun, 24 mai
Clément d'Ersu & Léna Millard, 25 mai
Salim Abichou & Nourhen Boujardine, 15 juin
Moustapha Apoudjak & Mèhèza Belei, 15 juin
Jacques Daniellou & Emilie Mabout, 22 juin
Ogeune Kuluta Tembe & Blandine Nascimento Mueto, 29 juin
Daniel Bejarano Quisoboni & Cristal Munoz, 29 juin
Cyrille Nicolas & Tracy Gaston, 10 juillet

DÉCÈS

Henri Multon, 14 février
Adelaide Francisco Afonso épouse Afonso Martins, 28 mars
Roger Léonard, 7 avril
André Lestrade, 12 avril
Annick Baillet épouse Roger, 19 avril
Arcelinda Nunes de Oliveira Santos épouse Dos Santos, 23 avril
Jacques Roumégou, 5 mai
Renée Cachés, 7 mai
Joséphine Pons veuve Salmeron Tomas, 10 mai
Claude Petit, 23 mai
Nacer Haba, 7 juin
Jean Gomez, 7 juin
Michel Huwaert, 15 juin
Line Soundara veuve Thai Thong, 22 juin
Odette Sergent veuve Le Royer, 3 juillet
Bernard Colin, 19 juillet

NAISSANCES

Élio Cambeceades, 27 mars
Giorgia Gross Da Cunha, 29 mars
Naoufal Belhachmi, 30 mars
Babacar-Ali Diop, 9 avril
Marvyn Rigueur, 10 avril
Assia Smail, 11 avril
Ethan Wetterwald, 11 avril
Cassiopée Caillau, 16 avril
Noémie Niyongere, 17 avril
Yuna Mantel Alizadeh, 21 avril
Gabrielle Farès Leriche, 24 avril
Zeyd Chekiri, 26 avril
Eileen Sayettat, 1^{er} mai
Aicha Amara, 5 mai
Lila Barreda Besnier, 5 mai
Kalyane Catan, 8 mai
Noah Meza-Mabounda, 15 mai
Amari Dia Maingot, 17 mai
Aymeric de Tournadre, 27 mai
Jules Martin, 4 juin
Esteban Chopin Plumerand, 14 juin
Adeline Raut, 21 juin
Eliass Ben Abdillah, 22 juin
Léandre Michel Mésirard, 22 juin
Ylan Thomassin Duong, 22 juin
Victor Rodrigues Melone, 25 juin
Tecla-Elisa Tina, 26 juin
Ismael Mouhoub, 3 juillet
Arwen Le, 12 juillet



L'ANGLAIS pour tous à Orsay  

Ecole English Tree propose : une école maternelle bilingue anglais-français, une école de langue proposant des cours en « after school » et le mercredi ainsi que des stages pendant les vacances scolaires pour les élèves de la maternelle au lycée et un centre de formation destiné aux étudiants et professionnels.
info@ecoleenglishtree.com - 01 69 32 07 06

 Otempstic

Tél : 06 87 77 39 41
www.otempstic.fr



Benoît Cousquer - Palaiseau
Interventions à domicile :
Assistance, Installation, Formation
PC, Tablette, Smartphone, Internet
Déduction - crédit impôts : 50 %

ACHAT
VENTE
GESTION LOCATION

21



- Parfaite connaissance du marché
- Equipe expérimentée et formée
- Outils performants Century 21

Vous avez un projet immobilier ?
Faites appel à nos conseillers



01 69 31 91 91



ld.villebon@century21.fr



6-7, Place Gérard Nevers 91140 Villebon-Sur-Yvette





Présent depuis 3 ans sur la commune de Villebon-sur-Yvette
et installé au
40 Avenue du Général de Gaulle depuis mars 2023.

Nous sommes heureux d'avoir concrétisé 164 projets
immobiliers.

Merci à tous nos clients, et aux nombreuses familles que nous avons
accompagnées !

Avec 44 avis Google (5★), vous pouvez compter sur nos retours clients qui
parlent de nos qualités en tant qu'experts et conseillers immobiliers mais
aussi de nos valeurs humaines.

Nous tenons également à remercier les nombreux Villebonnais qui nous
ont recommandés auprès de leurs proches.

N'hésitez pas à nous consulter pour vos projets !



L'équipe d'Arthurimmo Villebon-sur-Yvette

Retrouvez tous nos biens en vente notre site internet avec ce QRcode !

Un projet immobilier ?
CONTACTEZ-NOUS !

01 69 31 38 54



ARTHURIMMO VILLEBON SUR YVETTE

Mardi au Vendredi : 10h00 - 12h00 / 15h00 - 18h00

Samedi : 10h00 - 12h00 / 14h00 - 16h00

ARTHURIMMO.COM VILLEBON SUR YVETTE
40 AVENUE DU GENERAL DE GAULLE,
91140 VILLEBON SUR YVETTE
villebonsuryvette.arthurimmo.com

5% de cagnotte* sur les produits

Auchan Bio

Cagnotter **des euros toute l'année**, c'est **WAOUH!**

Offres non cumulables entre elles et réservées aux particuliers porteurs de la Carte de fidélité Auchan. Voir modalités détaillées du programme de fidélité à l'accueil ou sur auchan.fr. Hors fruits et légumes frais.

5% sur les produits

Auchan Alimentaires

Offre en cagnotte non cumulable sur les produits Auchan en alimentaire, hors fruits & légumes frais, boissons alcoolisées, produits emballés en magasin et produits porteurs de l'oiseau vert, pour les porteurs de la carte Waoouh!!

Cagnotter **des euros toute l'année**, c'est **WAOUH!**

Offres non cumulables entre elles et réservées aux particuliers porteurs de la Carte de fidélité Auchan. Voir modalités détaillées du programme de fidélité à l'accueil ou sur auchan.fr. Hors fruits et légumes frais.

5% sur les produits

Auchan Animalerie

Offre en cagnotte non cumulable sur les produits Auchan en animalerie hors accessoires, pour les porteurs de la carte Waoouh!!

Cagnotter **des euros toute l'année**, c'est **WAOUH!**

Offres non cumulables entre elles et réservées aux particuliers porteurs de la Carte de fidélité Auchan. Voir modalités détaillées du programme de fidélité à l'accueil ou sur auchan.fr. Hors fruits et légumes frais.

10% sur les produits

Alimentaires Bébé

Offre en cagnotte non cumulable sur les produits alimentaires pour bébé, hors lait infantile 1er âge, pour les porteurs de la carte Waoouh!!

Cagnotter **des euros toute l'année**, c'est **WAOUH!**

Offres non cumulables entre elles et réservées aux particuliers porteurs de la Carte de fidélité Auchan. Voir modalités détaillées du programme de fidélité à l'accueil ou sur auchan.fr. Hors fruits et légumes frais.

Votre magasin présent dans le Drive.

Commandez vos courses en ligne sur Auchan.fr. Choisissez votre créneau puis retirez-les au Drive de votre magasin.

Commandez en ligne sur Auchan.fr ou sur l'application Auchan

Sélectionnez votre Drive et votre créneau

Retirez votre commande au Drive de votre magasin

Du lundi au samedi de 7h30 à 20h30
dimanche de 8h30 à 12h

Auchan.fr

Auchan & naomi

L'app qui récompense vos dépenses

Cumulez des euros à chaque passage en caisse

Vos achats des **15 derniers jours** récompensés à l'inscription

25,72€

App Store

Google Play

Naomi, un service et bien d'autres...

- de 40 partenaires
- Cumulable avec vos avantages Wash

Wash

Naomi

Too Good To Go

Waoouh

Recyclage de vos bouteilles plastiques



Recharge de votre véhicule électrique



Lutte contre le gaspillage alimentaire avec



Ne ratez aucune promo !

Scannez ce QR code

et consultez vos catalogues sur  **OU** 



OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
DE 8H30 à 21H30
ET TOUS LES DIMANCHES
DE 9H à 12H30